

Éditorial



François Baroin
Président de l'AMF

Réussir la France avec ses communes

Derrière les décisions brutales prises sans concertation cet été (annulation de crédits dédiés aux quartiers et à la ruralité, baisse des contrats aidés) et certaines dispositions budgétaires pour 2018 (baisse des dépenses de fonctionnement des collectivités à hauteur de 13 milliards d'euros durant la mandature, suppression de la taxe d'habitation, bouleversement du financement du logement social, baisse des crédits dédiés aux sports), se dessinent des perspectives inquiétantes pour la cohésion sociale et territoriale du pays.

Les maires ont ressenti avec inquiétude ces décisions unilatérales menaçant deux principes essentiels qui fondent la cohérence des politiques publiques dans une République décentralisée. Le premier principe est celui d'une France fraternelle qui tend la main aux territoires et aux populations les plus fragiles pour les accompagner. Cet accompagnement implique des services publics et des investissements notamment en matière éducative, sociale, économique ou culturelle. Le second principe est celui de la cohérence des actions qui concourent à ces objectifs. La République décentralisée implique la conjugaison des efforts de l'État et des collectivités locales pour

« L'objectif de l'AMF est de faire comprendre à l'État qu'il doit rapidement donner des gages de confiance aux collectivités »

soutenir les dynamiques et apporter les solidarités dans les territoires. L'État et les élus locaux doivent faire cause commune et coproduire l'action publique.

Or, aujourd'hui, il y a clairement un problème de méthode de la part du gouvernement, provoquant une déception d'autant plus grande que l'instauration de la Conférence nationale des territoires avait suscité des espoirs, qui ont aujourd'hui laissé place aux doutes. L'objectif de l'AMF n'est pas de quitter cette instance mais de faire comprendre à l'État qu'il doit rapidement donner des gages de confiance aux collectivités. Car dans les circonstances actuelles, l'AMF estime qu'aucun « *pacte de confiance* » avec lui n'est envisageable.

Les 525 000 élus municipaux et communautaires, pour la plupart bénévoles, sont disponibles, responsables, souvent novateurs et toujours passionnés pour répondre aux défis présents et futurs du pays, au service des habitants. Ils le rappelleront à l'occasion de leur 100^e Congrès, du 21 au 23 novembre, à Paris, dont le thème est précisément « Réussir la France avec ses communes ». Puisse l'État s'appuyer sur cette « garde nationale » qu'incarnent les élus locaux.